

Devenir des emballages vides de pesticides

- dans les Niayes, les pratiques les plus courantes sont: jeter les emballages vides dans la nature (47,5%), enterrer (36,3%) ou les brûler (14,5%);
- dans le Delta : jeter les emballages vides dans la nature (44%), les brûler (18,4%), ou les enterrer (36,8%).

Certains personnes nettoient les contenants vides de pesticides et les réutilisent pour stocker de l'eau, de l'huile destinée à la cuisson des aliments, du lait.



Photo : emballages vides de pesticide jeté dans la nature. (PAN Sénégal)

Malaises, symptômes et intoxications par les pesticides signalés les producteurs

- dans les Niayes, les principaux malaises signalés sont : fièvre (30%), vomissements (25%), sensation de brûlure (20%) et diarrhée (10%).
- dans le Delta: fièvre (23,1%), vomissements (19,2%), titubations (19,2%), yeux larmoyant (11,5%), maux de tête (7,7%), diarrhée (7,7%).

Des cas de décès suite à l'utilisation des pesticides ont été aussi signalés. Dans les Niayes 15% des intoxications signalées ont été semble-t-il fatales.

? Soins des malaises et intoxications

- dans les Niayes, 35,7% ont recours eu aux tradi-praticiens, 42,9% au centre de santé et 21,4% font de l'automédication (boire du lait, utilisé du charbon).
- dans le Delta, 40,3% ont consulté des tradi-praticiens, 34,3% des structures de santé et 25,4% ont fait de l'automédication.

6. Recommandations

- mieux contrôler la distribution des pesticides;
- arrêter l'utilisation des pesticides non homologués ;
- faire appliquer les bonnes pratiques d'utilisation des pesticides ;
- améliorer les systèmes d'information sur les pesticides et la santé ;
- capaciter les producteurs dans le domaine de l'utilisation et la gestion rationnelle des pesticides ;
- renforcer la recherche dans le domaine des pesticides et les alternatives aux pesticides ;
- renforcer les capacités des centres de santé dans la prise en charge des accidents liés aux produits chimiques en particulier les pesticides ;
- faire appliquer la réglementation en vigueur sur les pesticides.



Photo : Session d'information et de sensibilisation à Beer (Niayes) (PAN Sénégal)

5. Observations générales

- Il a été trouvé des pesticides non homologués par le Comité Sahélien de Pesticides (CSP) dans les 2 zones. Certains de ces pesticides comme Lanate sont de la classe Ia (extrêmement dangereux) de l'OMS et d'autre comme Métamidophos, Abamectine, Méthomyl, Oxamyl sont de la classe Ib (très dangereux) ;
- Le stockage des produits phytosanitaires se fait sans respect des normes édictées;
- Il a été observé le port incomplet d'équipements de protection individuel ;
- Après les épandages, les emballages vides sont abandonnés dans l'environnement ou utilisés à des fins domestiques ;
- La plupart des producteurs s'approvisionnent en pesticides auprès des revendeurs et rarement auprès des distributeurs agréés;
- Beaucoup de producteurs ignorent les bonnes pratiques (délai d'application, doses appliquées, fréquence de traitements);
- Les professionnelles de santé n'ont pas reçu de formation sur les pesticides et la prise en charge des intoxications.
- La santé des producteurs est ainsi menacée par notamment de l'absence d'équipements de protection individuelle lors de la préparation et les traitements phytosanitaires



Pesticide Action Network Sénégal (PAN) Sénégal

BP 15938, Dakar Fann, Sénégal Tél (221) 33 825 49 14
E-mail : dienemouna@yahoo.fr



Pesticide Action Network Sénégal (PAN) Sénégal

avec le soutien financier
de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Sénégal

Edition / Novembre 2019



Les pesticides et leurs incidences sur la santé humaine dans les Niayes de Dakar et le Delta du Fleuve Sénégal

Projet réalisé par



Ambassade du Royaume des Pays Bas à Dakar

Contexte

D'importantes quantités de pesticides sont utilisées en maraichage dans la zone des Niayes et dans la culture du riz et des légumes dans le delta du fleuve Sénégal. En 2008, plus de 3741 tonnes de pesticides ont été utilisées au Sénégal, dont les 70% sont importées (Conseil Economique et Social du Sénégal, 2008).

Comme dans de nombreux pays africains, les intoxications dues aux pesticides sont un important problème de santé publique. Des informations fiables sont difficiles à trouver et les structures sanitaires sont très peu outillées pour les diagnostiquer et les prendre en charge.

Ce projet démarré en aout 2018, est mis en œuvre dans deux localités au Sénégal: les Niayes et le Delta du Fleuve Sénégal. Il est financé par l'Ambassade des Pays-Bas au Sénégal (numéro contrat: 1553 PPB ODA-2018/06); les activités sont mises en œuvre par Pesticide Action Network Sénégal (PAN Sénégal).

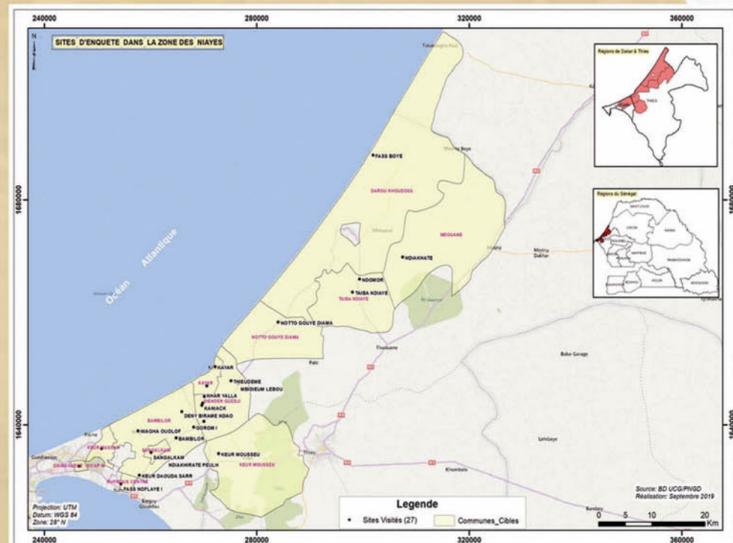


Fig 1 : Sites d'enquêtes dans les Niayes du Sénégal

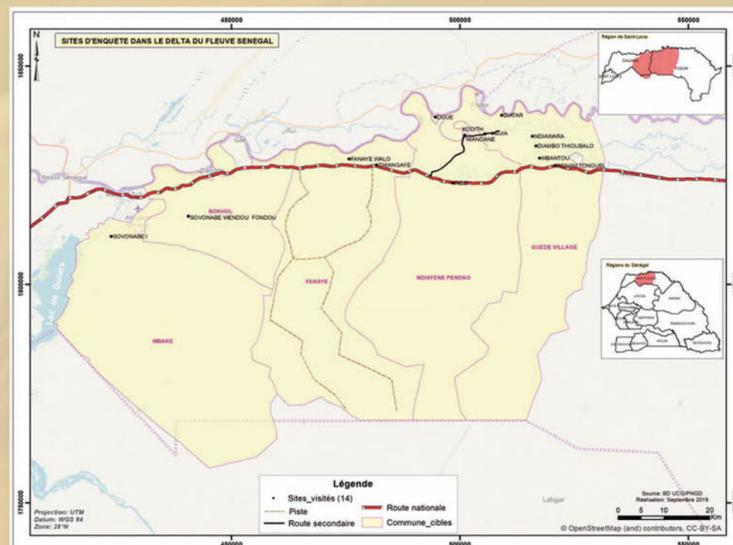


Fig 2 : Sites d'enquêtes dans le Delta du Fleuve Sénégal



Photo : Utilisation de pesticides (PAN Sénégal)



Photo : Etal de vente de pesticides à Thillé Boubacar, avril 2019 (PAN Sénégal)

1. Objectifs du projet

L'objectif principal de ce projet est de collecter des données sur les conditions d'utilisation des pesticides et les cas d'intoxications et développer un plaidoyer en faveur d'alternatives aux pesticides afin de protéger la santé des agriculteurs, des utilisateurs et des communautés.

2. Objectifs spécifiques

- Collecter des données sur les mauvaises conditions d'utilisation des pesticides, leurs incidences sur la santé et établir une base de données sur les intoxications

- Préparer un rapport documenté permettant une argumentation supplémentaire à la prise de décision pour l'interdiction des formulations de pesticides dangereux et la promotion des alternatives prometteuses.

- Développer un plaidoyer à l'endroit des décideurs collectivités locales, institutions et organiser des audiences avec les ministères, directions nationales concernées en collaboration avec les principaux acteurs du projet.

3. Activités réalisées

- Enquêtes et collecte de données dans 16 villages dans le Delta et 27 dans les Niayes

- Atelier de partage des résultats de l'étude avec la participation des acteurs, des ministères concernés et partenaires du projet

- Session d'information et de partage des résultats dans les communautés des Niayes et du Delta

- Production de support de communication et de sensibilisation

- Plaidoyer à l'endroit des décideurs collectivités locales, institutions et organiser des audiences avec les ministères, directions nationales concernées en collaboration avec les principaux acteurs du projet.



Photo : Collecte de données de ans la Delta (PAN Sénégal)



Photo : Vente de pesticides (PAN Sénégal)

4. Principaux résultats du projet

Principaux cultures observées

- dans les Niayes: **tomate, aubergine, choux, oignon, pomme de terre, carotte**
- dans le Delta : **riz, tomate et oignon**

Principaux pesticides utilisés

- dans les Niayes: Diméthoate (35,4%), Arsenal (Profénofos (500g/l) (29,48%) et K-optimal (Lambda-Cyhalothrine 15 g/l+ (Acétamipride 20g/l) 22,55%);
- dans le Delta: Propanil/weedon (42,39%), Diméthoate (20,22%) et Glyphader 360 SL (Glyphosate 360 g/l) (5,47%).

Distribution des pesticides

- Dans les Niayes: 95,35% des producteurs achètent les pesticides auprès de revendeurs et 4,65% s'approvisionnent auprès des distributeurs agréés
- Dans le Delta : 88,60% des producteurs s'approvisionnent auprès des revendeurs et 11,40% auprès des distributeurs agréés.



Photo : Session d'information et de sensibilisation à Beer (Niayes) (PAN Sénégal)

Connaissance des producteurs en matière d'utilisation des pesticides

- Dans les Niayes : 33% des répondants ont reçu une formation, 45% se basent sur leur expérience et 22% sur recommandations
- Dans le Delta : 33,3% utilisent les produits selon leur expérience, 33,3% après une formation et 33,3% sur les conseils d'une personne ressource.

Stockage des produits phytosanitaires par les producteurs

- Dans les Niayes : champs (69%), magasins clos (29%) et la chambre à coucher (2%);
- Dans le Delta : magasins clos (48,37%), champs (30,60%), chambres à coucher (11,24%), toilettes (3,25%) ou attachés sur un arbre (6,54%).

Précautions observées avant et après usages des produits phytosanitaires

- dans les Niayes, les éléments de protection les plus utilisés sont : masques (21,6%), bottes (20,1%), chemises avec des manches longues (11,1%), lunettes (15,09%), gants (16,08%);
- dans le Delta ce sont : bottes (22,4%), masques (22,4%), gants (15,3%), écharpes (16,5%), lunettes (15,3%).



Les pesticides et leurs incidences sur la santé humaine dans les Niayes de Dakar et le Delta du Fleuve Sénégal

Projet réalisé par



Pesticide Action Network Sénégal (PAN) Sénégal

avec le soutien financier
de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Sénégal



Ambassade du Royaume
des Pays Bas à Dakar

Edition / Novembre 2019

Contexte

D'importantes quantités de pesticides sont utilisées en maraichage dans la zone des Niayes et dans la culture du riz et des légumes dans le delta du fleuve Sénégal. En 2008, plus de 3741 tonnes de pesticides ont été utilisées au Sénégal, dont les 70% sont importées (Conseil Economique et Social du Sénégal, 2008).

Comme dans de nombreux pays africains, les intoxications dues aux pesticides sont un important problème de santé publique. Des informations fiables sont difficiles à trouver et les structures sanitaires sont très peu outillées pour les diagnostiquer et les prendre en charge.

Ce projet démarré en aout 2018, est mis en œuvre dans deux localités au Sénégal: les Niayes et le Delta du Fleuve Sénégal. Il est financé par l'Ambassade des Pays-Bas au Sénégal (numéro contrat: 1553 PPB ODA-2018/06); les activités sont mises en œuvre par Pesticide Action Network Sénégal (PAN Sénégal).

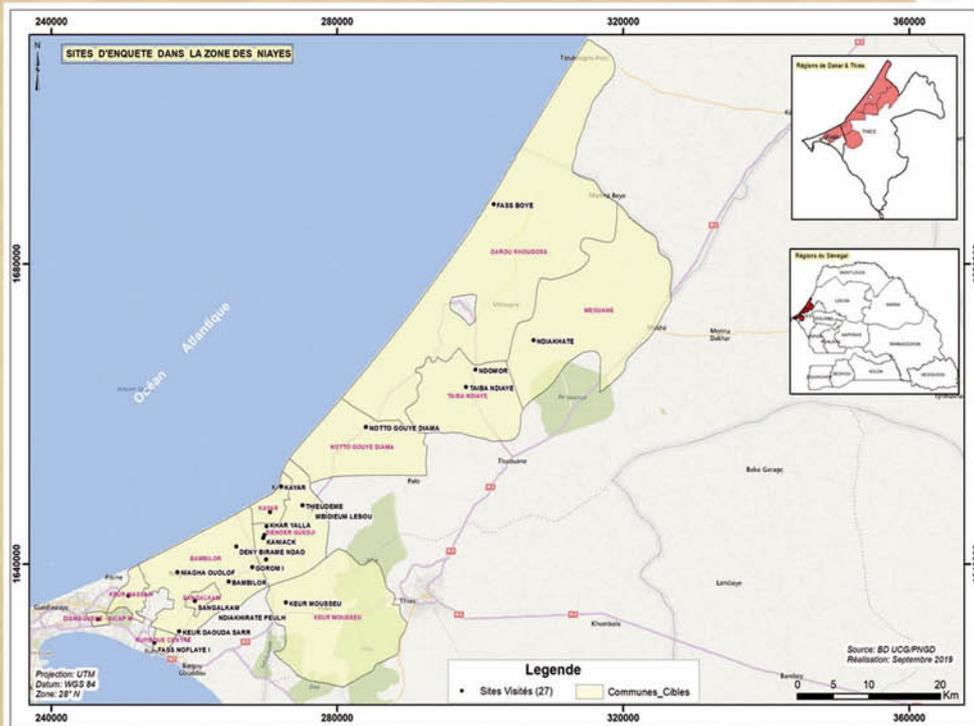


Fig. 1 : Sites d'enquêtes dans les Niayes du Sénégal



Photo : Utilisation de pesticides (PAN Sénégal)

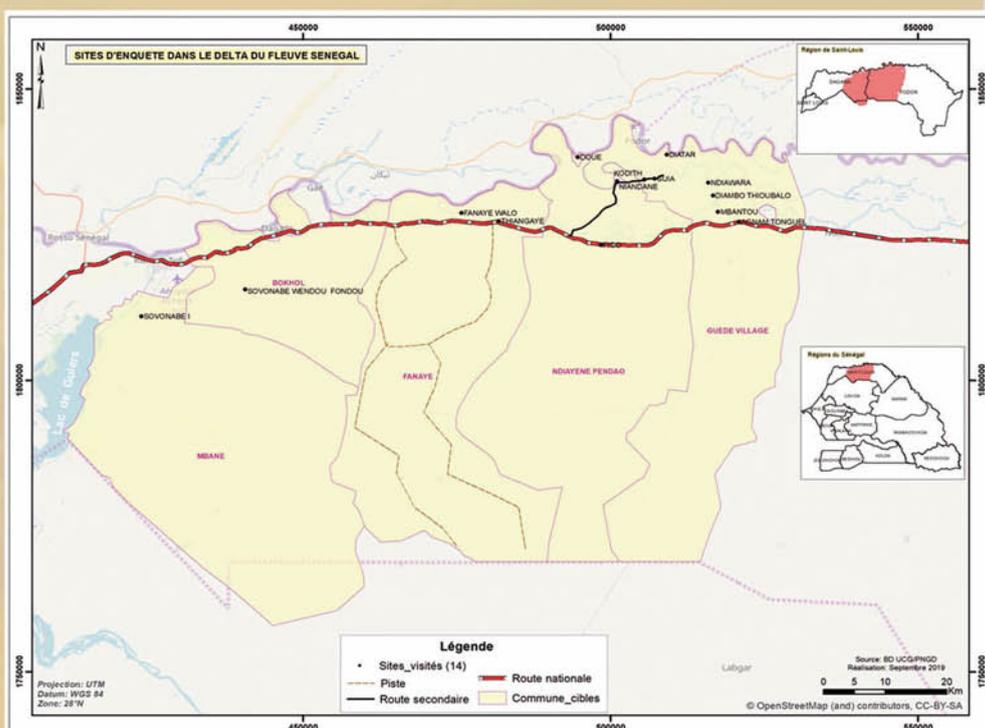


Fig 2 : Sites d'enquêtes dans le Delta du Fleuve Sénégal



Photo : Etal de vente de pesticides à Thillé Boubacar, avril 2019 (PAN Sénégal)

1. Objectifs du projet

L'objectif principal de ce projet est de collecter des données sur les conditions d'utilisation des pesticides et les cas d'intoxications et développer un plaidoyer en faveur d'alternatives aux pesticides afin de protéger la santé des agriculteurs, des utilisateurs et des communautés.

2. Objectifs spécifiques

- Collecter des données sur les mauvaises conditions d'utilisation des pesticides, leurs incidences sur la santé et établir une base de données sur les intoxications
- Préparer un rapport documenté permettant une argumentation supplémentaire à la prise de décision pour l'interdiction des formulations de pesticides dangereux et la promotion des alternatives prometteuses.
- Développer un plaidoyer à l'endroit des décideurs collectivités locales, institutions et organiser des audiences avec les ministères, directions nationales concernées en collaboration avec les principaux acteurs du projet.

3. Activités réalisées

- Enquêtes et collecte de données dans 16 villages dans le Delta et 27 dans les Niayes
- Atelier de partage des résultats de l'étude avec la participation des acteurs, des ministères concernés et partenaires du projet
- Session d'information et de partage des résultats dans les communautés des Niayes et du Delta
- Production de support de communication et de sensibilisation
- Plaidoyer à l'endroit des décideurs collectivités locales, institutions et organiser des audiences avec les ministères, directions nationales concernées en collaboration avec les principaux acteurs du projet.



Photo : Collecte de données de
ans la Delta (PAN Sénégal)



Photo : Vente de pesticides (PAN Sénégal)

4. Principaux résultats du projet

Principaux cultures observées

- dans les Niayes: tomate, aubergine, choux, oignon, pomme de terre, carotte
- dans le Delta : riz, tomate et oignon

Principaux pesticides utilisés

- dans les Niayes: Diméthoate (35,4%), Arsenal (Profénofos (500g/l) (29,48%) et K-optimal (Lambda-Cyhalothrine 15 g/l+ (Acétamipride 20g/l) 22,55%) ;
- dans le Delta: Propanil/weedon (42,39%), Diméthoate (20,22%) et Glyphader 360 SL (Glyphosate 360 g/l) (5,47%).

Distribution des pesticides

- Dans les Niayes: 95,35% des producteurs achètent les pesticides auprès de revendeurs et 4,65% s'approvisionnent auprès des distributeurs agréés
- Dans le Delta : 88,60% des producteurs s'approvisionnent auprès des revendeurs et 11,40% auprès des distributeurs agréés.



Photo : Session d'information et de sensibilisation à Beer (Niayes) (PAN Sénégal)

Connaissance des producteurs en matière d'utilisation des pesticides

- Dans les Niayes : 33% des répondants ont reçu une formation, 45% se basent sur leur expérience et 22% sur recommandations
- Dans le Delta : 33,3% utilisent les produits selon leur expérience, 33,3% après une formation et 33,3% sur les conseils d'une personne ressource.

Stockage des produits phytosanitaires par les producteurs

- Dans les Niayes : champs (69%), magasins clos (29%) et la chambre à coucher (2%);
- Dans le Delta : magasins clos (48,37%), champs (30,60%), chambres à coucher (11,24%), toilettes (3,25%) ou attachés sur un arbre (6,54%).

Précautions observées avant et après usages des produits phytosanitaires

- dans les Niayes, les éléments de protection les plus utilisés sont : masques (21,6%), bottes (20,1%), chemises avec des manches longues (11,1%), lunettes (15,09%), gants (16,08%) ;
- dans le Delta ce sont : bottes (22,4%), masques (22,4%), gants (15,3%), écharpes (16,5%), lunettes (15,3%).

Devenir des emballages vides de pesticides

- dans les Niayes, les pratiques les plus courantes sont: jeter les emballages vides dans la nature (47,5%), enterrer (36,3%) ou les brûler (14,5%) ;
- dans le Delta : jeter les emballages vides dans la nature (44%), les brûler (18,4%), ou les enterrer (36,8%).

Certains personnes nettoient les contenants vides de pesticides et les réutilisent pour stocker de l'eau, de l'huile destinée à la cuisson des aliments, du lait.



Photo : emballages vides de pesticide jeté dans la nature. (PAN Sénégal)

Malaises, symptômes et intoxications par les pesticides signalés les producteurs

- dans les Niayes, les principaux malaises signalés sont : fièvre (30%), vomissements (25%), sensation de brûlure (20%) et diarrhée (10%).
- dans le Delta: fièvre (23,1%), vomissements (19,2%), titubations (19,2%), yeux larmoyant (11,5%), maux de tête (7,7%), diarrhée (7,7%).

Des cas de décès suite à l'utilisation des pesticides ont été aussi signalés. Dans les Niayes 15% des intoxications signalées ont été semble-t-il fatales.

? Soins des malaises et intoxications

- dans les Niayes, 35,7% ont recours eu aux tradi-praticiens, 42,9% au centre de santé et 21,4% font de l'automédication (boire du lait, utilisé du charbon).
- dans le Delta, 40,3% ont consulté des tradi-praticiens, 34,3% des structures de santé et 25,4% ont fait de l'automédication.

5. Observations générales

- Il a été trouvé des pesticides non homologués par le Comité Sahélien de Pesticides (CSP) dans les 2 zones. Certains de ces pesticides comme Lanate sont de la classe Ia (extrêmement dangereux) de l'OMS et d'autre comme Métamidophos, Abamectine, Méthomyl, Oxamyl sont de la classe Ib (très dangereux) ;
- Le stockage des produits phytosanitaires se fait sans respect des normes édictées;
- Il a été observé le port incomplet d'équipements de protection individuel ;
- Après les épandages, les emballages vides sont abandonnés dans l'environnement ou utilisés à des fins domestiques ;
- La plupart des producteurs s'approvisionnent en pesticides auprès des revendeurs et rarement auprès des distributeurs agréés;
- Beaucoup de producteurs ignorent les bonnes pratiques (délai d'application, doses appliquées, fréquence de traitements);
- Les professionnelles de santé n'ont pas reçu de formation sur les pesticides et la prise en charge des intoxications.
- La santé des producteurs est ainsi menacée par notamment de l'absence d'équipements de protection individuelle lors de la préparation et les traitements phytosanitaires

6. Recommandations

- mieux contrôler la distribution des pesticides;
- arrêter l'utilisation des pesticides non homologués ;
- faire appliquer les bonnes pratiques d'utilisation des pesticides ;
- améliorer les systèmes d'information sur les pesticides et la santé ;
- capaciter les producteurs dans le domaine de l'utilisation et la gestion rationnelle des pesticides ;
- renforcer la recherche dans le domaine des pesticides et les alternatives aux pesticides ;
- renforcer les capacités des centres de santé dans la prise en charge des accidents liés aux produits chimiques en particulier les pesticides ;
- faire appliquer la réglementation en vigueur sur les pesticides.



Photo : Session d'information et de sensibilisation à Beer (Niayes)
(PAN Sénégal)



Pesticide Action Network Sénégal (PAN) Sénégal

BP 15938, Dakar Fann, Sénégal Tél (221) 33 825 49 14
E-mail : dienemouna@yahoo.fr